

97

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXX

N.-D. DE LEVIS—AVRIL 1924

No 4

LES PREMIERS HOMMES DU GUET A QUEBEC

—

M. T.-P. Bédard, dans son *Histoire de cinquante ans*, résumant les travaux de nos législateurs pendant la session de 1818, écrit :

“Une mesure qui passa aussi fut l'éclairage de la ville de Québec et l'établissement du guet pour protéger les citoyens. Les hommes du guet étaient armés d'un long bâton, munis d'un fanal et d'un trictrac pour réveiller les citoyens en cas d'incendie ; ils parcouraient la ville et chantaient les heures. Ceci rappelle cette coutume touchante qui existait à Paris au moyen-âge. Les hommes du guet chantaient aussi les heures pendant la nuit, mais à minuit ils ajoutaient : “priez pour les âmes des trépassés.”

Cette loi dont parle M. Bédard et qui fut sanctionnée le 1er avril 1818 portait le titre : “Acte qui pourvoit plus efficacement à la sûreté des cités de Québec et de Montréal par l'établissement de guets et de flambeaux de nuit dans les dites cités, et pour d'autres objets, et qui pourvoit aux moyens d'en défrayer les dépenses.”

Par cette nouvelle loi, les juges de paix de Québec et de Montréal recevaient le droit d'établir des guets dans leur cité respective et d'éclairer les rues avec des flambeaux ou des lampes à l'huile.

Le guet dans chacune des cités de Québec et de Montréal ne devait pas être composé de plus de vingt-quatre hommes avec un contremaitre et un député-contremaitre.

Les contremaitres choisis par les juges de paix devaient acheter le plus tôt possible un nombre suffisant de flambeaux ou de lampes convenables et les fixer dans les endroits les plus propres et les plus propices des principales rues, places publiques, ruelles et avenues des dites cités de Québec et de Montréal, respectivement.

Les juges de paix, dans leurs sessions générales de quartier, devaient dresser les règles et règlements qui devaient gouverner les contremaitres et les hommes du guet.

Toutes les dépenses pour les salaires des hommes du guet, l'installation et l'entretien des flambeaux ou lampes des rues devaient être payées à l'aide d'une taxe que le trésorier des chemins était chargé de percevoir sur les maisons ou places d'entretien public et les détaillants de liqueurs fortes. Ces dépenses pour chacune des cités de Québec et de Montréal, ne devaient pas dépasser la somme de dix-huit cents livres.

Les juges de paix de la cité de Québec ne tardèrent pas à user des droits que le Parlement du Bas-Canada venait de leur accorder.

Dès le 8 avril 1818, MM. Green et Vallée, greffiers de la paix, informaient le public qu'ils recevraient à leur bureau jusqu'au 18 du même mois, des propositions par écrit pour les objets suivants : 1° Pour fournir de bonnes lampes et des porte-lampes en fer, et pour les poser soit sur des poteaux soit sur les maisons ; 2° Pour fournir tout ce qui était nécessaire pour entretenir les lampes, les allumer, nettoyer et entretenir ; 3° Pour servir comme chef, député-chef et hommes du guet, à tant par année pour chaque poste. Les personnes qui s'offriraient comme chef, député-chef et hommes du guet, devaient fournir des certificats de caractère (sic) et de capacité.

Aussitôt les soumissions remises aux greffiers de la paix, les juges de paix accordèrent les contrats pour la confection des lampes et poteaux.

Le tout se fit avec assez de diligence puisque le 1er octobre 1818 on allumait pour la première fois les lampes à l'huile qu'on venait de placer dans les principales rues de Québec.

A ceux qui avaient vu les rues de Paris et de Londres le soir, l'illumination des rues de Québec dut paraître plutôt faible, mais tout de même c'était un commencement.

L'établissement des hommes du guet avait précédé de quelques semaines l'installation des lampes à l'huile dans les rues.

Les juges de paix avaient retenu les services de Louis-Basile Pinguet comme contremaitre du guet. Pinguet avait agi en qualité d'assistant adjudant-général des milices du Bas-Canada pendant la guerre de 1812. On lui donna comme député-contremaitre du guet un Anglais du nom de Peter Holt.

Pinguet choisit lui-même les vingt-quatre hommes qui devaient assurer la tranquillité et la sûreté des citoyens de Québec pendant la nuit. Nous donnons ici le contrat d'engagement de Jacques Fraser qui eut l'honneur d'être le premier homme du guet à Québec en l'an de grâce 1818 :

“Pardevant les notaires publics en la province du Bas-Canada en la ville de Québec y résidans soussignés, fut présent Jacques Fraser, journalier, demeurant en cette dite ville, lequel reconnaît s'être volontairement engagé en qualité d'homme du guet ou watchman, établi pour la ville de Québec par un Statut Provincial du Bas-Canada passé dans la 58^e année du règne de notre souverain Georges Trois, roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande du 1^{er} août 1818 aux fins de maintenir la ville et ses faubourgs dans un état de tranquillité et de sûreté publique durant la nuit à M. Louis Pinguet, demeurant aussi en cette dite ville, à ce présent et acceptant en sa qualité de foreman ou chef du watchman ou des hommes du guet nommés par les magistrats de la ville et district de Québec pour le tems et espace de douze mois, durant lequel tems le dit Jacques Fraser promet et s'oblige par ces présentes en sa qualité d'homme du guet ou de watchman d'obéir au dit sieur chef et à aucun des députés du dit sieur Louis Pinguet nommé aussi par les magistrats de cette ville de Québec généralement en tout ce qui lui sera commandé par le dit sieur chef du dit guet ou watchman et par l'un des dits députés du dit sieur chef, concernant le devoir d'un homme du guet ou watchman d'être assidu et

exact à l'heure pour se rendre au poste qui lui sera assigné sans s'en absenter et dans le cas contraire il sera loisible au dit sieur chef du guet ou watchman de renvoyer le dit engagé s'il manque à aucun des devoirs qui lui sera commandé de faire par le dit sieur chef ou par l'un des deux députés.

“Cet engagement fait pour et moyennant le prix et somme de vingt-cinq livres du cours actuel de Québec pour la dite année, que le dit sieur chef Louis Pinguet promet et s'oblige de lui payer comme suit, savoir : la somme de deux livres un schelling huit deniers du dit cours payable par le dit sieur chef du guet ou watchman le premier jour du mois de juillet prochain, et ainsi continuer de payer au dit engagé la dite somme de deux livres un schelling huit deniers du dit cours de mois en mois durant la dite année, bien entendu que le dit engagé sera responsable de tout ce que le dit sieur chef lui remettra entre les mains comme bâton, lanterne, trictrac, ou tout autre chose qui pourrait être ordonnée par la Cour de lui fournir, sous la pénalité de payer ce qui manquerait.” (1)

Il nous reste à faire connaître les noms des vingt-quatre premiers hommes du guet de Québec. Nous les trouvons dans les papiers du notaire Charles Voyer qui reçut leurs engagements :

- Jacques Fraser, journalier, (11 juin 1818).
- Michel Couture, journalier, (11 juin 1818).
- Laurent Plamondon, journalier (11 juin 1818).
- Hyacinthe Bédard, journalier, (11 juin 1818).
- Louis Bédard, journalier, (11 juin 1818).
- Thomas Cockson, journalier, (11 juin 1818).
- Jeremiah Cannon, journalier, (11 juin 1818).
- John Murray, journalier, (11 juin 1818).
- Charles Lemieux, journalier (11 juin 1818).
- William Badger, journalier, (11 juin 1818).
- Laurent Power, journalier, (11 juin 1818).
- Antoine Saint-Pierre, journalier, (11 juin 1818).
- William Bartre, journalier, (11 juin 1818).
- Thomas Tesdil, journalier, (11 juin 1818).
- John Sunderlând, journalier, (11 juin 1818).
- Alexandre Simpson, journalier, (11 juin 1818).

(1) Acte du notaire Charles Voyer, 11 juin 1818.

Pierre Renaud, journalier, (11 juin 1818).
Joseph Falardeau, journalier, (11 juin 1818).
Stephen McKay, journalier, (11 juin 1818).
Thomas Danford, journalier, (11 juin 1818).
Charles Thivierge, journalier, (30 juin 1818).
John MacDonald, journalier, (6 juillet 1818).
William Ellis, journalier, (20 août 1818).
Robert Quinn, journalier, (19 septembre 1818).

P.-G. R.

QUESTIONS

Dans son voyage à Rome en 1819-1820, Mgr Plessis amena avec lui comme valet un nègre, ancien esclave des Antilles, du nom de John. L'abbé Ferland, dans sa *Vie de Mgr Plessis*, dit que ce nègre fut un objet de curiosité pour les badauds européens qui, avec l'ignorance ordinaire des gens des vieux pays sur les choses d'Amérique, le regardaient comme un "type remarquable de Canadien." Ce nègre était à l'emploi de l'Hôpital-Général de Québec. A son retour au pays, reprit-il son service dans cette communauté ? Où mourut-il ?

St. J.

Je vois dans un manuel scolaire que le gouverneur de Mézy, sentant sa fin approcher, exprima le désir de se réconcilier avec son ancien ami, Mgr de Laval. "*Il se fit placer sur une litière et porter à la résidence de l'évêque.*" Aussitôt que les vœux du mourant lui furent connus, le prélat eut la générosité de lui pardonner toutes offenses passées, et le soigna jusqu'à sa mort." La réconciliation de M. de Mézy avec Mgr de Laval est bien connue. Mais est-il prouvé que le gouverneur se fit transporter sur une litière à la résidence de Mgr de Laval ?

R. O. B.

Dans une de ses lettres, à son frère, le chanoine Hazeur de L'Orme, qui vivait à Paris, parle de "madame Viger, canadienne, qui a été nourrice d'une des dames de France". Qui était cette dame Viger ?

X. X. X.

LA FAMILLE BOUAT
(QUATRIÈME GÉNÉRATION)

Jean-Baptiste Bouat, parfois appelé "Novellet, sieur de Bouat" était né en 1752, ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent article. A l'âge de 22 ans, étant lieutenant d'infanterie, il épousa Marie-Céleste Foucher, fille d'Antoine Foucher, notaire, avocat et négociant. Le contrat de mariage fut dressé par maître Panet, le 4 septembre 1774. Étaient présents : Timothée Bouat, frère aîné du futur, dame Charlotte Gautier de Varenne, épouse de M. Soumande de Lorme, sa tante ; Mathurin Bouvet et sa femme Joséphe Soumande, cousins germains ; Marie Soumande, femme d'Adrien Roussel, cousine, Philippe Loubet et Marie Delpée, amis.

De la part de la future, sont mentionnés : Louis-Charles Foucher, son frère, Marie-Anne et Marie-Joachim Foucher, ses soeurs ; Pascal Pillet et Marguerite Chesnier, oncle et tante, puis Dlle Marguerite Biron, Roch de Saint-Ours, sr Deschaillons, Luc de Chapt de la Corne de Saint-Luc, chevalier de Saint-Louis ; Édouard Williams, capitaine-commandant de l'artillerie royale, François Fraser et Pierre Mezière, notaire et avocat. Le mariage fut célébré à Notre-Dame, le 5 septembre.

Naquirent de cette union :

MARIE-CELESTE, bapt. le 8 janvier et inhumée le 17 avril 1777.

MARIE-ANNE, bapt. le 20 août et inhumée le 26 août 1778.

MARIE-ANNE, bapt. le 20 novembre 1779 et inhumée le 23 mars 1781.

LOUIS-ÉTIENNE, bapt. le 10 mars et inhumé le 23 juin 1784 sous les prénoms de Jean-Baptiste. Il avait eu pour parrain et marraine : Louis-Étienne Testard de Montigny et Louise-Antoine Mézières de l'Épervanche, veuve de Joseph Gautier de la Vérendrye.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS, bapt. le 12 mars 1788. En 1802, nous voyons qu'il portait les prénoms de Louis-Charles.

MARIE-ANNE, bapt. le 2 janvier 1782 ; mariée à Notre-Dame le 3 mai 1802 à Janvier Domptail Lacroix.

Peu après son mariage, le sieur Novellet Bouat vendit à Gaspard Massue la part de la seigneurie de Varennes qui lui venait de sa mère et celle dont il avait hérité de son frère Jean-Timothée. Il semble ensuite abandonner le service militaire pour se livrer au commerce des fourrures.

Le 11 août 1783, il tenait feu et lieu à Saint-Martin, île Jésus, ainsi que nous le constatons quand il vendit au négociant Thomas Fraser, une terre sise à la côte Sainte-Catherine, c'est-à-dire quelque part dans Outremont ou tout près.

Plus tard, sa femme étant décédée, nous voyons qu'il vécut à Détroit. Et il s'y trouvait encore, lorsque sa fille Marie-Anne se maria en 1802. A cette date, Mlle Bouat demeurait chez son oncle Louis-Charles Foucher pour lors sollicitateur général.

Le contrat de mariage fut dressé par le notaire Chaboillez le 2 mai 1802. Le futur, Janvier Domptail Lacroix, était avocat et fils de Joseph Lacroix, seigneur de Blainville.

Parmi ceux qui sont mentionnés comme présents à ce contrat, nous notons, Joseph Lacroix, père du futur, Paul Lacroix son oncle, et Paul Lacroix son frère, l'honorable P.-L. Panet, Bonaventure Beaubien, le shérif E.-W. Gray, Louis-Charles Bouat, frère de la future, le notaire J.-G. DeLisle, Simon McTavish, Simon Fraser et Benjamin Beaubien.

Le lendemain, 3 mai 1802, l'église Notre-Dame devenait le rendez-vous de la haute société montréalaise car deux mariages s'y célébraient : celui de l'avocat Lacroix avec demoiselle Marie-Anne Bouat et celui de l'avocat Narcisse Panet avec demoiselle Jeanne Fraser.

Les mêmes assistants, et en nombre, signèrent aux deux actes de mariages.

Que devinrent ensuite les sieurs Novellet-Bouat et son fils Louis-Charles ? Nos notes sur cette famille s'arrêtent ici, pour le moment.

E.-Z. MASSICOTTE

UNE LETTRE DE CAVELIER DE LA SALLE

A Monsieur de la Motte, à Niagara,

Ce 23' (janvier) 1679, au matin.

Monsieur,

Si ie pouvois soulager vos fatigues et vostre solitude autrement que par la part que j'y prend et par la reconnaissance que i'en ay ie népargnerais asseurement rien pour le faire et pour vous faire conoistre que ie fais toute l'estime que ie dois de la manière avec laquelle vous prenes le soing de ce qui meregarde.

Comme ie ne doute pas que vous ne veillies bien continuer ie vous prie de prendre la peine de faire apporter par ces quatre hommes 1 poche et demie de farine de france et $\frac{1}{2}$ poche de bled avec le Cordage qui resta hyer et que ie vous prie qu'on n'oublie pas ce voyage estant de tres grande conséquence avec de la poudre et des balles dont vous marqueres si vous plaist la quantité et une peau d'ours pour pere, une $\frac{1}{2}$ brique de savon une petite chaudière pour faire de la soupe à Mr. de Tonty et au pere et 3 ll. de plomb à cygne.

Faites s'il vous plaist piller bien menu par ces (?) $\frac{1}{2}$ minot de bled françois et environ $\frac{1}{4}$ de bled d'inde pour envoyer à la barque.

de la poche de farine de france qui est presque Vuide ie vous prie d'en donner la moitié au Sr. de la marq et à ses gens pour leur voyage et me réserver le reste pour quand je men iray avec trois paires de raquettes, mon chapeau, ma perruque, une peau passée grasse et une peau d'ours, du savon, et trois pots de vin ou environ si vostre sauvage a tué de la viande ie vous prie d'en envoyer à la barque et de recommander à ceux qui la porteront de nen pas manger et pr. cela en écrire la quantité à Lucas, que tous ceux qui s'en vont emportent le moins de vivres qu'il se pourra et en prennent le surplus du nécessaire par les chemins et ie vous prie de leur recommander encores de menager le plus qu'ils pourront.

Envoyes aussy à la barque la toille de voile qui est à la cabane et prenes la peine de mander à Lucas que la grand voile aura 21 pieds d'envergure et la mizaine seize pieds qu'il n'a qu'à les charger de cette toille et que pour les allon-

ger on le fera par le moyen de deux bonnettes qu'on fait toujours bien.

Je suis avec bien de la passion,

Monsieur,

Votre très humble,

DE LA SALLE (1)

CLEMENT LÉRIGER DE LA PLANTE

Gédéon de Catalogne, dans son *Mémoire*, nous parle d'un détachement commandé par le sieur de la Rabeyre, lieutenant, qui, en 1689, fut battu par les Iroquois dans les environs de Lachine. Parmi les officiers qui tombèrent entre les mains des Iroquois furent Saint-Pierre, Denis, Villedonné, La Rabeyre et La Plante. La Rabeyre fut brûlé par les Iroquois.

En 1692, le gouverneur de Frontenac donna à la Plante une commission d'enseigne qui fut confirmée par le roi le 1er mars 1693.

A la fin de 1692, un rapport officiel disait de M. de la Plante : "bon officier."

La Plante fut délivré de captivité en 1692 (Catalogne dit en 1694 mais il ne s'accorde pas avec Charlevoix (II, p. 112) et O'Callaghan (IX, p. 534).

Le 8 septembre 1700, la Plante se mariait à Laprairie avec Marie-Marguerite Roy.

Comme ce mariage s'était fait sans la permission du gouverneur, la Plante fut cassé.

Le 1er juin 1703, la Plante était rétabli dans son grade d'enseigne.

Le 7 mai 1720, la Plante était promu lieutenant.

Le rapport officiel de 1722 dit de la Plante :

"Le sr de la Plante, âgé de 55 ans. Il est bon officier et de bonne volonté."

Laffilard dit que la Plante décéda le 5 juin 1743. D'après Tanguay, il mourut à Laprairie le 7 décembre 1742.

P.-G. R.

(1) Archives Judiciaires de Montréal.

LA DÉTENTION PREVENTIVE A MONTREAL, AU XVII^e SIÈCLE

Les châtimens étaient excessifs dans le bon vieux temps. Pour un délit, pour une infraction, le transgresseur de la loi était condamné à des peines corporelles dont la seule description étonne les gens de notre époque. Hâtons-nous d'ajouter qu'alors on était extrémiste. Avec une aisance dont on n'a guère d'idée, on passait de la pire rigueur à une bénignité surprenante.

Prenons pour exemple, cette fois, un cas d'incarcération dans la prison de Montréal, au XVII^e siècle.

François Quintal, âgé de 32 ans, marié et demeurant à Boucherville s'absenta, une fois, de sa paroisse pendant neuf ou dix jours, "sans permis, au mépris des édits royaux" et il fut soupçonné d'avoir été faire la traite avec les Sauvages. Pour ce, les archers de la maréchaussée de Montréal furent dépêchés à Boucherville et le prétendu délinquant fut arrêté et amené à Montréal.

Il attendait son procès depuis sept jours, lorsque Guillaume Vanier dit Lafontaine, l'un des archers alla le voir dans sa prison.

Assistaient à cette visite, un nommé Lavigne et le géôlier, lequel était Denis Marceau, époux de Madeleine Roy.

L'archer Vanier, bon gaillard, commanda trois pots de vin à la femme du géôlier et Lavigne, de son côté, en commanda un quatrième.

Tant et si bien que les buveurs devinrent loquaces et que Vanier se vanta d'être le seul qui avait pu mettre la main sur Quintal. Celui-ci refusa d'admettre ce fait. L'archer rétorqua que Quintal n'était qu'un sot. Et alors d'un couteau que le géôlier lui avait prêté, pour "couper une pipe de tabac", Quintal frappa le policier Vanier au bras gauche.

A ce moment, le géôlier ronflait sur un coffre, cuvant son vin béatement.

Prise de peur, à la vue de cette querelle, la dame Marceau secoua son mari et le réveilla pour empêcher "qu'il n'arrivât un plus grand désordre."

Comme bien on pense, cette affaire n'améliora pas la position de Quintal. Aussi, le 20 juillet, le juge Migeon de

Branssat prononça la sentence suivante : “Attendu qu’il appert suffisamment que Quintal est atteint et convaincu d’avoir “estant échauffé de vin”, donné un coup de couteau dans le bras gauche du dit Vanier, pour quoi, nous le condamnons à 20 escus d’amende, à 45 livres de réparation, non compris les dépens du procès.” “Lesquelles sommes seront acquittées avant que le dit Quintal soit élargi.”

Et cette scène remarquable d’un prisonnier, d’un agent de police et d’un geôlier dégustant familièrement le vin que vend la geôlière, se passait à Montréal, en l’an de grâce 1679, au mois de juillet.

E.-Z. MASSICOTTE

SUBERCASE

Dans la liste des officiers envoyée au ministre en 1701 par de Callières et reproduite au *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. VII, p. 323, Daniel Auger de Subercase est dit natif de “Bear” et âgé de trente-cinq ans, ce qui place sa naissance à 1663. Le mot Bear est écrit tel que l’oreille l’entendait. On peut se méprendre à cause de cette forme et croire que Subercase n’était pas Béarnais. D’après les Criées du Châtelet de Paris de juillet 1719, il y eut saisie d’un étal à boucher à Paris sur..... qui l’avait acquis de messire Daniel Augers de Subercasse, chevalier de l’Ordre de Saint-Louis, et dame Marie-Anne du Bourget, son épouse. Cet étal avait été la propriété de la dame de Subercaze qui en avait hérité : elle paraît avoir été mariée en premières noces à un certain Étienne Pesselier, qualifié messire, c’est-à-dire chevalier. Subercaze était alors de la commune de Jurançon, Basses-Pyrénées, à un kilomètre de Pau.

REGIS ROY

QUESTION

Dans une lettre du chanoine Jean-Marie de La Corne en date du 8 mars 1752 il est question de Mme Gauthier, “nièce de M. Shirley, gouverneur de Boston.” Quelle est cette dame Gauthier ? Était-elle canadienne ?

X. X. X.

LES SOURCES IMPRIMÉES DE L'HISTOIRE DU
CANADA-FRANÇAIS

Dans la *Nouvelle-France*, publiée à Québec de 1902 à 1918, on trouvera :

Louis Jolliet, par Thomas Chapais (Vol. de 1902, p. 41).

Une paroisse canadienne, monographie, par le R. P. Alexis (Vol. de 1902, p. 66).

Le cinquantenaire de l'université Laval, par Thomas Chapais (Vol. de 1902, p. 138).

La langue gardienne de la foi, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1902, p. 144).

Noël Brulart de Sillery, par l'abbé H.-A. Scott (Vol. de 1902, p. 169).

L'impérialisme, par Philippe Landry (Vol. de 1902, p. 184).

Collèges américains, par le R. P. A.-H. Beudet (Vol. de 1902, p. 209).

L'université Laval et la littérature canadienne, par l'abbé J.-Camille Roy (Vol. de 1902, p. 239).

La neutralité scolaire en matière de religion, par l'abbé Roméo Guimont (Vol. de 1902, p. 257).

Un témoin du passé (Le pin de Sherbrooke), par l'abbé Elie-J. Auclair (Vol. de 1902, p. 276).

Gabriel Hanotaux et les Sillery, par l'abbé H.-A. Scott (Vol. de 1902, p. 288).

Législation fédérale : l'acte médical du Canada ; la question du divorce, par Robert Lefranc (Vol. de 1902, p. 291).

Les fêtes de Québec, par le R. P. Courbon (Vol. de 1902, p. 305).

Pages d'épopées, par A.-D. De Celles (Vol. de 1902, p. 311).

Le catholicisme et la race française au Canada d'après les recensements de 1881, 1891 et 1901, par le R. P. Alexis (Vol. de 1902, p. 319).

Honneurs mérités (Vol. de 1902, p. 351).

L'éloquence canadienne, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1902, p. 381).

Montcalm et Townshend, par Thomas Chapais (Vol. de 1902, p. 409).

Chronique archéologique, la cuirasse de Montcalm, par Arthur-G. Doughty (Vol. de 1902, p. 438).

Catholiques et protestants, par l'abbé Eugène-C. Laflamme (Vol. de 1902, pp. 449 et 547).

L'Acte médical du Canada et nos privilèges en matière d'éducation, par Jean Juste (Vol. de 1902, p. 458).

Une visite pastorale chez les Algonquins du lac Victoria et du lac Barrière, par l'abbé E.-A. Latulippe (Vol. de 1902, pp. 478, 574 ; vol. de 1903, pp. 47, 95, 145, 196).

A propos de bibliothèques publiques, par Th. Jolivet (Vol. de 1902, p. 560).

Les Canadiens-Français et l'Empire britannique, par Henri Bourassa (Vol. de 1903, p. 5).

"Notre-Dame de Sainte-Foy", par J.-Edmond Roy (Vol. de 1903, p. 55).

Notre langage, par Ernest Gagnon (Vol. de 1903, p. 79).

Un souvenir de Mgr Taché, par L.-A. Prudhomme (Vol. de 1903, p. 113).

Le Jésuite Paul Ragueneau, par le R. P. L. Hudon (Vol. de 1903, p. 116).

Causerie littéraire, l'*Oublié* de Mme Laure Conan, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1903, p. 123).

Nos couvents donnent-ils une éducation pratique, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1903, pp. 164, 368 et 497).

L'abbé Louis-Jacques Casault, fondateur et premier recteur de l'université Laval (Vol. de 1903, p. 209).

"Je me souviens", par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1903, p. 244).

Au pied du monument Bourget, par l'abbé J.-A.-M. Brosseau (Vol. de 1903, p. 257).

Les causes du conflit iroquois-huron, par Léon Gérin (Vol. de 1903, p. 273).

L'oeuvre théologique de Mgr L.-A. Paquet (Vol. de 1903, p. 292).

Le premier prêtre acadien, l'abbé Joseph-Mathurin Bourg, par l'abbé E.-P. Chouinard (Vol. de 1903, pp. 316, 402).

Causerie littéraire : Sous les pins de M. Poisson, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1903, p. 428).

Que faut-il penser de la loi des licences de 1900, par Aquavendo (Vol. de 1903, p. 509).

Petite chronique, par Ernest Gagnon (Vol. de 1903, p. 519).

L'université Laval et les fêtes du cinquantenaire, par H.-J.-J.-B. Chouinard (Vol. de 1930, p. 522).

Dictionnaire généalogique, par l'abbé David Gosselin (Vol. de 1903, p. 541).

Québec en 1665, par Thomas Chapais (Vol. de 1903, p. 545).

Causerie littéraire, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1903, p. 565).

Erreurs et préjugés, par Raphaël Gervais (Vol. de 1904, pp. 5, 49, 113, 191, 231, 422, 473, 532, 580 ; vol. de 1905, pp. 22, 83, 126, 224, 289, 338, 392, 430, 477, 528, 573 ; vol. de 1906, pp. 33, 93, 139, 187, 239, 290, 340, 436, 485, 544 ; vol. de 1907, pp. 14, 82, 124, 177, 226, 276, 325, 374, 428, 476, 531 ; vol. de 1908, pp. 90, 136, 238, 287, 381, 430 ; vol. de 1909, pp. 82, 230, 302, 358, 408, 509 ; vol. de 1910, p. 550 ; vol. de 1911, pp. 264, 361 ; vol. de 1911, pp. 73, 116).

Un livre nouveau sur le Canada (Relation par lettres de l'Amérique Septentrionale, 1709-1710), par N.-E. Dionne (Vol. de 1904, p. 152).

Le monument Laval, par l'abbé L. Lindsay (Vol. de 1904, p. 161).

La vie que l'on menait il y a cent ans, par J.-Édmond Roy (Vol. de 1904, p. 165).

L'abbé H.-R. Casgrain, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1904, pp. 257, 408 et 511).

L'émancipation de notre littérature, par Ferdinand Paradis (Vol. de 1904, p. 287).

Un Canadien de désir (Antoine-Sylvestre Receveur), par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1904, p. 305).

L'union du peuple et du clergé, par l'abbé J.-A.-M. Brosseau (Vol. de 1904, p. 321).

Le congrès de la jeunesse canadienne-française, par le R. P. Davront (Vol. de 1904, p. 344).

Un intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, par Henri Chéron (Vol. de 1904, p. 353).

La chasse aux buffalos dans les prairies de l'Ouest au temps jadis, par l'abbé G. Dugas (Vol. de 1904, p. 383).

Vues patriotiques : du goût des Canadiens-français pour les arts industriels et du parti qu'on en pourrait tirer, par Errol Bouchette (Vol. de 1904, p. 449).

Notre-Dame de Foy, par l'abbé H.-A. Scott (Vol. de 1904, p. 464).

Une famille presbytérale à la baie Sainte-Marie dans la première moitié du XIXe siècle, par le R. P. Dagnaud (Vol. de 1904, p. 497).

La dernière lettre de Montcalm (Vol. de 1904, p. 546).

L'Immaculée-Conception au Canada, par l'abbé L.-A. Paquet (Vol. de 1904, p. 548).

•Les Américanistes, par le R. P. At (Vol. de 1905, pp. 5, 99, 158, 234, 294, 413, 510, 564 ; vol. de 1906, pp. 174, 313 et 380).

Causerie littéraire, Madeleine, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1905, p. 58).

Un mot d'histoire du Canada, par l'abbé I.-O.-P. Cloutier (Vol. de 1905, p. 87).

La perle du golfe Saint-Laurent (Anticosti), par l'abbé V.-A. Huard (Vol. de 1905, p. 172).

La seconde mission de la France au Canada, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1905, p. 193).

Les écoles dans les territoires, par Lex (Vol. de 1905, p. 195).

Mgr de Laval et la nationalité canadienne, par le R. P. Alexis (Vol. de 1905, p. 243).

Causerie littéraire (*Les Gouttelettes* de M. LeMay), par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1905, p. 361).

Le troisième centenaire de la fondation de Québec, par H.-J.-J.-B. Chouinard (Vol. de 1905, p. 427).

Au théâtre du martyr : les pèlerins de Québec à Auriesville, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1905, p. 439).

Une page d'histoire oubliée (le comte de Puisaye au Canada), par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1905, p. 536).

L'histoire de la seigneurie de Lauzon, par Thomas Chappais (Vol. de 1905, p. 559).

Souvenir de Quiberon (les Payens de Noyan), par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1906, p. 21).

Mgr de Laval et le vénérable Jean Eudes, par le R. P. Chs Lebrun (Vol. de 1906, pp. 50, 205).

Défense héroïque de 67 Métis contre 2000 Sioux, par l'abbé G. Dugas (Vol. de 1906, p. 63).

Papineau, à propos de sa dernière biographie, par l'abbé P.-E. Roy (Vol. de 1906, p. 88).

M. de Montmagny, par J.-Edmond Roy (Vol. de 1906, pp. 105, 161, 417, 520).

Un grand évêque (Mgr Taché), par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1906, p. 157).

Causerie littéraire, les *Aspirations* de M. Chapman, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1906, p. 217).

Nos martyrs canadiens sont-ils de véritables martyrs, par l'abbé F.-X. Burque (Vol. de 1906, pp. 247, 298, 354, 400).

Port-Royal en 1650, par le R. P. Candide (Vol. de 1906, p. 330).

Les Jésuites et la Nouvelle-France, par Thomas Chapais (Vol. de 1906, p. 448).

A propos des *Anciens Canadiens*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1906, p. 476).

Une question vitale, la langue et la foi (Vol. de 1906, p. 513).

Fleurs d'outre-tombe, les *Poésies* d'Alfred Garneau, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1907, p. 54).

Louis Liénard de Beaujeu, premier docteur en théologie de la Nouvelle-France, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1907, pp. 72, 113).

Aux sources de l'histoire manitobaine, par le R. P. Maurice (Vol. de 1907, pp. 160, 210, 255, 307, 360, 408, 462, 518, 567 ; vol. de 1908, p. 70).

Samuel Champain, par le R. P. Candide (Vol. de 1907, p. 186).

L'Action Sociale Catholique (Vol. de 1907, p. 224).

"Le Petit Paradis de Québec" (Marie-Catherine de St-Augustin), par le R. P. L. Hudon (Vol. de 1907, p. 455).

Souvenirs de séminaire, par Thomas Chapais (Vol. de 1907, p. 549).

Notice biographique de Mgr Modeste Demers, par le R. P. Morice (Vol. de 1908, p. 33).

“L'âme solitaire”, par le R. P. Valentin-M. Breton (Vol. de 1908, p. 34).

A propos d'une préface, par le R. P. Valentin-M. Breton (Vol. de 1908, p. 98).

Causerie littéraire : Sentiments et souvenirs de Maxime Hudon, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1908, p. 121).

Bref de Sa Sainteté Pie X aux rédacteurs de la *Nouvelle-France* (Vol. de 1908, p. 157).

Les pêcheries de l'Atlantique, par Louis Vico (Vol. de 1908, p. 174).

Mgr Paul-Eugène Roy (Vol. de 1908, p. 205).

La musique à Québec au temps de Mgr de Laval, par Ernest Gagnon (Vol. de 1908, p. 208).

Le premier historien de Mgr de Laval (Bertrand de La Tour), par J.-Edmond Roy (Vol. de 1908, p. 253).

La meilleure de nos études critiques (Essais sur la littérature canadienne de l'abbé Camille Roy), par l'abbé Émile Chartier (Vol. de 1908, p. 278).

Les origines chrétiennes de Québec et du Canada, par l'abbé V.-A. Huard (Vol. de 1908, p. 302).

Honneur aux foyers deux fois centenaires, par le R. P. Tamisier (Vol. de 1908, p. 308).

Fasti Canadensium, par Mgr Vincent Sardi (Vol. de 1908, p. 312).

Québec, ville française, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1908, p. 317).

A propos d'une légende : siège du fort de la rivière Saint-Jean, 1645, par le R. P. Candide (Vol. de 1908, p. 325).

Pourquoi nous devons rester Français, par le R. P. Gonthier (Vol. de 1908, p. 333).

La conquête de nos libertés religieuses et civiles (Vol. de 1908, p. 397).

La criminalité des jeunes, par L. Hacault (Vol. de 1908, p. 420).

Le troisième centenaire de la fondation de Québec (Vol. de 1908, p. 445).

Mgr Elie Latulippe, vicaire apostolique de Témiscamingue (Vol. de 1908, p. 493).

Voleurs de pois et vieille chanson, par Ernest Gagnon (Vol. de 1908, p. 530).

Voeux de bonheur à la patrie canadienne (Vol. de 1908, p. 541).

Le droit public de l'église, à propos d'un livre de Mgr L.-A. Paquet, par le R. P. Gonthier (Vol. de 1908, p. 575).

Au vénérable Mgr de Laval, par le R. P. Delaporte (Supplément, p. 1).

Les Récollets, précurseurs de Mgr de Laval, par le R. P. Colomban-Marie (Supplément, p. 5).

Le fondateur d'une Eglise, par le R. P. Gonthier (Supplément, p. 16).

Mgr de Laval homme de doctrine, par Mgr L.-A. Paquet (Supplément, p. 23).

Mgr de Laval et les Jésuites, par le R. P. Hudon (Supplément, p. 29).

Mgr de Laval et l'éducation, par l'abbé Camille Roy (Supplément, p. 37).

Le rôle social de Mgr de Laval, par Thomas Chapais (Supplément, p. 49).

Femmes illustres pendant l'épiscopat de Mgr de Laval, par l'abbé H.-A. Scott (Supplément, p. 55).

Causerie littéraire, *Chez les Français du Canada* de Jean Lyonnet, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1909, p. 18).

La fondatrice du Carmel au Canada, par Fr A. (Vol. de 1909, p. 43).

Le premier gouverneur canadien-français aux États-Unis, par l'abbé J.-M.-A. Brosseau (Vol. de 1909, p. 64).

quet (Vol. de 1909, pp. 97, 321, 373).

Souvenirs d'une colonie perdue (Cahokia), par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1909, p. 132).

Philippe Aubert de Gaspé d'après les *Anciens Canadiens*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1909, p. 158).

Les catholiques ruthènes au Manitoba, par l'abbé A. Sabourin (Vol. de 1909, p. 204).

Notre langue maternelle, par l'abbé Antonio Huot (Vol. de 1909, p. 251).

Le 75^e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal, par l'abbé J.-A.-M. Brosseau (Vol. de 1909, p. 289).

Au pays de Moncalm, par le R. P. Candide (Vol. de 1909, pp. 292, 351, 420).

Le 4 juillet à l'île La Motte, Laval et Champlain, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1909, p. 297).

Le premier concile plénier canadien (Vol. de 1909, p. 385).

Causerie littéraire, *Le Centurion*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1909, p. 396).

Montcalm et la campagne de Chouaguen, par Thomas Chapais (Vol. de 1909, p. 453).

Héraults de la Croix, par le R. P. A.-G. Morice (Vol. de 1909, p. 486).

Un grand sorcier, par Ernest Gagnon (Vol. de 1909, p. 565).

Causerie littéraire : le style des *Anciens Canadiens*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1910, p. 5).

Les écoles du Nord-Ouest, par Lex (Vol. de 1910, pp. 22, 107, 159).

La chasse aux bouquins, par le R. P. Hugolin (Vol. de 1910, p. 38).

Le congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario, par le R. P. Rouleau (Vol. de 1910, p. 49).

Causerie littéraire : *Les arpents de neige* de Joseph-Émile Poirier, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1910, p. 84).

Une tribu privilégiée (les Micmacs), par le R. P. Pacifique (Vol. de 1910, pp. 127, 175, 214).

Échos héroï-comiques du naufrage des Anglais sur l'île aux Oeufs en 1711, par le R. P. Hugolin (Vol. de 1910, pp. 221, 246, 314, 365).

Parmi les Hurons, par L. L. (Vol. de 1910, p. 239).

Dollard des Ormeaux, 1660-1910, par Léonidas (Vol. de 1910, p. 241).

La fête de Dollard à Montréal, par A. du Mont (Vol. de 1910, p. 244).

Nos indigences littéraires, par l'abbé Émile Chartier (Vol. de 1910, pp. 337, 388).

Les Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, leurs luttes pour la conquête des fourrures et la suprématie de l'Ouest, par L.-A. Prudhomme (Vol. de 1910, pp. 361, 409, 462, 509 ; vol. de 1911, pp. 26, 126, 229).

Le congrès eucharistique, par le R. P. Galtier (Vol. de 1910, p. 385).

Causerie littéraire, *La race française en Amérique*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1910, p. 433).

Le cours classique au collège des Jésuites de Québec, par l'abbé Amédée Gosselin (Vol. de 1910, p. 447).

Assimilation et Canadiens-Français, par l'abbé J.-E. Laberge (Vol. de 1910, p. 481).

Montcalm et la capitulation de William-Henry, par Thomas Chapais (Vol. de 1910, p. 529).

L'enseignement bilingue en Amérique, par l'abbé J.-E. Laberge (Vol. de 1910, p. 541).

Langue et nationalité, par Maurice Moore (Vol. de 1910, pp. 559 et 160).

L'honorable Thomas Chapais, par Pierre Saily (Vol. de 1911, p. 15).

L'église et la langue maternelle, par l'abbé J.-E. Laberge (Vol. de 1911, pp. 108, 155).

Causerie littéraire, *Pages de combats* de l'abbé Émile Chartier, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1911, p. 130).

Les origines de la race franco-canadienne, par Pierre Saily (Vol. de 1911, pp. 180, 217).

L'"Américanisme" et l'Acte de Québec de 1774, par Francis-W. Grey (Vol. de 1911, p. 224).

Le centenaire du séminaire de Saint-Hyacinthe (Vol. de 1911, p. 289).

Clergé et nationalité, par l'abbé J.-E. Laberge (Vol. de 1911, p. 309).

Silhouettes de missionnaires (les Capucins en Acadie), par le R. P. Candide (Vol. de 1911, pp. 316, 562).

Mgr O.-E. Mathieu, premier évêque de Regina (Vol. de 1911, p. 337).

Réminiscences du III^e centenaire, l'acte de foi national, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1911, p. 348).

La bourgade Saint-Joseph de Sillery après 1670, par l'abbé H.-A. Scott (Vol. de 1911, p. 404).

La fusion de deux races, étude historique sur le Madawaska, par le R. P. Couët (Vol. de 1911, pp. 410, 441, 512).

Un précurseur de la Trappe du Canada, Dom Urbain Guillet, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1911, pp. 417, 453).

541 ; vol. de 1914, pp. 369, 456 ; vol. de 1915, pp. 121, 370 ; vol. de 1916, pp. 134, 207 ; vol. de 1917, pp. 227, 274 ; vol. de 1918, pp. 184, 219).

Etablissement des Récollets de la province de Saint-Denis, à Plaisance en l'île de Terre-Neuve, par le R. P. Hugolin (Vol. de 1911, pp. 463, 489).

Figure de missionnaire, le Père Sigogne, par le R. P. Dagnaud (Vol. de 1911, p. 471).

Une fête de Noël sous Jacques Cartier (appréciation), par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1911, p. 521).

Le marquis de Montcalm de M. Thomas Chapais, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1912, p. 15).

"Quendaké Éhen" ou l'ancienne huronie, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1912, p. 40).

Mentalité indienne, mort de Mgr Provencher, par le R. P. Morice (Vol. de 1912, p. 83).

The King's book of Quebec, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1912, p. 182).

Causerie littéraire, *Le paon d'émail*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1912, p. 204).

Dans les régions arctiques, par J.-T.-E. Lavoie (Vol. de 1912, p. 217 ; vol. de 1912, p. 353).

La bourgade Saint-Joseph de Sillery après 1670, par l'abbé H.-A. Scott (Vol. de 1912, p. 224).

Nos livres, par le R. P. Villeneuve (Vol. de 1912, p. 268).

Causerie littéraire, *Au large de l'écueil*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1912, p. 298).

Pour la langue française, par l'abbé J.-A. D'Amours (Vol. de 1912, p. 308).

Les Propos Canadiens (appréciation), par l'abbé L.-A. Groulx (Vol. de 1912, p. 346).

A propos du Père Louis de Lavagna (Vol. de 1912, p. 376).

L'abbé Stanislas-Alfred Lortie, par l'abbé Arthur Robert (Vol. de 1912, p. 417).

La colonisation au nord de Montréal, oeuvre du curé Labelle, par le R. P. Adrien Dalloz (Vol. de 1912, pp. 422, 471, 567).

Le premier évêque acadien (Vol. de 1912, p. 433).

Le 4e congrès général de l'A. C. J. C. à Sherbrooke, juin 1912, par le R. P. Villeneuve (Vol. de 1912, p. 462).

François-Xavier Garneau (Vol. de 1912, p. 481).

La traite des pelleteries et la colonisation en la Nouvelle-France, par Jean Du Sol (Vol. de 1912, p. 508 ; vol. de 1913, pp. 62, 222).

Causerie littéraire, *Une croisade d'adolescents* de l'abbé Groulx, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1912, p. 539).

Victoires et chansons, par le R. P. Hugolin (Vol. de 1913, pp. 31, 70, 121, 167, 265, 320).

La chapelle intérieure du séminaire de Québec, par l'abbé Adolphe Garneau (Vol. de 1913, p. 38).

Histoire de l'église dans l'île du Prince-Edouard (Vol. de 1913, p. 111).

Histoire de l'église dans l'Ouest canadien (appréciation du livre du R. P. Morice), par L. L. (Vol. de 1913, p. 135).

Nos amis les Canadiens de Louis Arnould, appréciation par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1913, p. 153).

Noces d'argent épiscopales de Mgr L.-N. Bégin, par Mgr L.-A. Paquet (Vol. de 1913, pp. 193, 194).

Mgr Joseph-Alfred Archambault (Vol. de 1913, p. 238).

Feu J.-Edmond Roy (Vol. de 1913, p. 239).

L'Action sociale catholique aux États-Unis, par Albert Muntsoh (Vol. de 1913, p. 269).

Mgr Arthur Béliveau (Vol. de 1913, p. 337).

L'adieu du missionnaire, par le R. P. Hugolin (Vol. de 1913, p. 373).

Mgr Thomas-Etienne Hamel (Vol. de 1913, p. 383).

Ceux qui viennent, par l'abbé L.-A. Groulx (Vol. de 1913, p. 406).

La presse catholique (Vol. de 1913, p. 419).

En territoire franco-américain, par l'abbé Emile Chartier (Vol. de 1913, p. 507).

Les noms géographiques dans Québec, par Eugène Rouillard (Vol. de 1913, p. 515).

Au Palais législatif de Québec, le tableau de M. Huot représentant la première séance de la Chambre d'Assemblée en 1792, par J.-E. Prince (Vol. de 1913, p. 521).

- Les expositions, par A. C. (Vol. de 1913, p. 524).
- Un voyage au Nord-Ouest, par le R. P. Alexis (Vol. de 1913, p. 541 ; vol. de 1914, p. 31).
- De Québec à Trieste...et au delà, par l'abbé Lionel Lindsay (Vol. de 1914, pp. 5, 49, 225, 257).
- Prédication d'aujourd'hui, par Frater (Vol. de 1914, p. 103).
- Un demi-siècle de missions (le R. P. de Smet), par le R. P. Candide (Vol. de 1914, p. 107).
- A propos des serments d'allégeance de 1763, par Thomas Chapais (Vol. de 1914, p. 145).
- Influence immatérielle des forêts, par Avila Bédard (Vol. de 1914, pp. 155, 251, 352, 464).
- Son Eminence le cardinal Bégin (Vol. de 1914, p. 193).
- La basilique de Québec, par le R. P. Charland (Vol. de 1914, pp. 206, 296).
- Optimisme justifié, la montée d'une race, par Ferdinand Paradis (Vol. de 1914, p. 214).
- L'enseignement catholique aux États-Unis, par le R. P. Muntsch (Vol. de 1914, p. 275).
- La presse catholique aux États-Unis, par le R. P. Muntsch (Vol. de 1914, p. 343).
- Une page de météorologie arctique, par J.-T.-E. Lavoie (Vol. de 1914, p. 374).
- L'avenir des Canadiens-Français dans l'Ouest, par l'abbé J.-A. Brosseau (Vol. de 1914, p. 409).
- Une page inédite d'histoire canadienne : Relation du récollet Denis Jamet, 15 juillet 1615, par le R. P. Odoric Jouve (Vol. de 1914, p. 433).
- Causerie littéraire : à propos des *Survivances françaises*, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1914, p. 560).
- Essai sur l'origine des Dénés de l'Amérique du Nord, par le R. P. Morice (Vol. de 1915, pp. 26, 58, 111, 176, 218, 264, 322, 347, 400, 448, 509, 546 ; vol. de 1916, pp. 67, 125, 172, 228, 265).
- Un ami de la langue française : lettre inédite de Longfellow en français (Vol. de 1915, p. 39).
- Le Père Buteux et le drame du St-Maurice (1652), par Ernest Gagnon (Vol. de 1915, p. 85).

L'université d'Ottawa, par le R. P. Georges Simard (Vol. de 1915, pp. 159, 206, 242).

Rétablissement du chapitre dans l'église-mère du Canada, par l'abbé Paul Benoit (Vol. de 1915, p. 193).

Jubilé sacerdotal de Son Éminence le cardinal Bégin (Vol. de 1915, p. 241).

Mgr Langevin, évêque et patriote, par l'abbé J.-A.-M. Boisseau (Vol. de 1915, p. 289).

Au coeur du vieux Canada, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1915, p. 315).

Les Capucins en Acadie, 1632-1654, par le R. P. Albéric (Vol. de 1915, pp. 337, 416, 505 ; vol. de 1916, p. 27).

Ernest Gagnon (Vol. de 1915, p. 433).

Trois siècles de foi, 1615-1915 (Vol. de 1915, p. 481).

Le miracle canadien : le troisième centenaire de l'établissement de la foi, par le R. P. Alexis (Vol. de 1915, p. 482).

Dom Paul Benoit (Vol. de 1915, p. 529).

Causerie littéraire : *Discours et allocutions* de Mgr L.-A. Paquet (Vol. de 1915, p. 531).

Le centenaire des Oblats, 1816-1916 (Vol. de 1916, p. 49).

Causerie littéraire, à propos d'une romancière canadienne, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1916, p. 84).

La province de Québec et la minorité anglaise, par Thomas Chapais (Vol. de 1916, p. 145).

De la manière d'écrire l'histoire du Canada, par le R. P. Alexis (Vol. de 1916, pp. 215, 302, 349, 391, 444, 507).

Vieilles madones québécoises, par le R. P. Charland (Vol. de 1916, p. 331).

Nos origines littéraires, commentaires d'une page de M. Thomas Chapais, par l'abbé Emile Chartier (Vol. de 1916, p. 40).

L'affaire des Capucins en Louisiane, par le R. P. Alexis (Vol. de 1916, p. 507).

M. Albert Lozeau, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1917, p. 49).

A propos du 275^e anniversaire de Montréal, par l'abbé J.-A.-M. Brosseau (Vol. de 1917, p. 269).

Un souvenir du Père Gonthier, par Amicus (Vol. de 1917, p. 330).

Figures d'hier et d'aujourd'hui à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, par l'abbé D. Gosselin (Vol. de 1917, pp. 372, 412, 468, 561 ; vol. de 1918, p. 81).

Un moine polémiste, le Père Gonthier, par l'abbé Camille Roy (Vol. de 1917, p. 433).

La prohibition, par le R. P. Alexis (Vol. de 1917, p. 513).

Pour la terre, par C. Brainville (Vol. de 1917, p. 551).

Le pont de Québec, par l'abbé Henri Simard (Vol. de 1917, p. 495 ; vol. de 1918, p. 21).

Chemin faisant de M. Ernest Bilodeau, par Amicus (Vol. de 1918, p. 77).

Notre-Dame des Victoires de Québec (Vol. de 1918, p. 134).

Un mot d'adieu (Vol. de 1918, p. 241).

La Confédération Canadienne de l'abbé Groulx (Vol. de 1918 p. 269).

Chez nos gens de M. Rivard (Vol. de 1918, p. 271).

* P.-G. R.

QUESTIONS

Une note de Jacques Viger reproduite dans une étude de feu M. Chauveau nous apprend qu'à la mort du premier gouverneur de Vaudreuil Mgr de Saint-Vallier refusa de faire sonner les cloches de la cathédrale et des autres églises ou chapelles de Québec. Où M. Viger avait-il pris ce renseignement ? Est-il exact ?

A. J. C.

Est-il vrai que Wolfe, déguisé en paysan, pénétra dans Québec quelques jours avant l'attaque du 13 septembre 1759 afin de se rendre compte des moyens de défense de la place ? Aucun auteur canadien ne parle de cet incident, mais un ami m'affirme avoir lu le fait dans un récit du siège de Québec fait par un officier qui servait sous Wolfe.

Gold.

NICOLAS ROY ET SES FILS

Il n'est pas toujours facile de trouver la liaison entre nos familles canadiennes du jour et celles du même nom rapportées par Tanguay, car dans la plupart des cas ce généalogiste s'arrête au commencement du régime anglais et la solution de continuité entre les deux est trop longue. Par calculs et déductions et par telles données que nous avons, nous croyions tirer notre origine de la Picardie, lorsque grâce à l'obligeance du très obligeant confrère, M. E.-Z. Massicotte, qui nous obtint copie d'un acte de mariage, nous avons pu franchir le doute et en arriver à un point clair. Nous sommes de Normandie.

Mon père : Régis Roy était fils de Augustin Roy et de Louise Grou, de St-Eustache. Augustin eut pour frères et soeurs :

Julienne, épouse de J.-Bte Duprat (St-Jérôme) ;

Luc, mort jeune ;

Charles, marié à Reine Ladéroute ;

Régis, " à Julie Duval ;

Calixte, " à Marie Lefebvre ;

Daniel, " à Josephte Lafortune ;

Evangéliste, " à Elmire Emard ;

Mon aïeul né en 1804, épousa, en 1827, Louise Grou, fille de François et de Thérèse Dubeau. Il était fils de Augustin marié en 1803 à Marie-Marguerite Cardinal, à la Pointe-Claire. A cette occasion Augustin est dit fils majeur de Charles Roy et de Marguerite Gontier (présents). Ces deux derniers apparaissent dans Tanguay (Vol. VII, p. 89). Par eux il est facile de remonter au premier auteur de la famille, qui est Nicolas Roy.

Nous possédons d'autres notes sur cette famille, mais comme elles ne sont pas complètes nous devons attendre qu'elles soient parfaites avant de les publier. Avec l'espoir que quelque lecteur du *Bulletin* pourrait nous aider dans ce qui nous manque nous livrons ce premier appel.

REGIS ROY

TESTAMENT SPIRITUEL DE L'ABBE H.-R.
CASGRAIN

Au nom du Père qui m'a créé, et du Fils qui m'a racheté, et de l'Esprit-Saint qui m'a éclairé et sanctifié.

Me voici parvenu au soir de la vie, soixante-dix ans révolus ; c'est un âge avancé auquel peu de membres de ma famille sont arrivés. N'est-ce pas le temps de redire avec les disciples d'Emmaüs : Seigneur il se fait tard, le jour baisse, demeurez avec nous, "Mane nobiscum Domine". C'est en votre présence et sous votre inspiration que je viens dicter mes volontés dernières.

"Je donne, mon âme à Dieu, mon corps à la terre, mes biens aux pauvres. Je puis dire qu'ils sont mes seuls héritiers, puisque j'ai distribué tout ce que je possédais en oeuvres pies, une moitié au Séminaire de Québec pour l'éducation des élèves sans fortune, de ceux particulièrement qui se destinent au sacerdoce ; la seconde à l'asile du Bon-Pasteur de Québec, dont les religieuses se dévouent à la conversion des pauvres âmes égarées qui veulent revenir au bien et marcher sur les traces de sainte Marie-Madeleine. Je demande à Dieu qu'il bénisse ces fondations afin qu'elles produisent le plus de bien possible, en compensation des infidélités sans nombre dont je me suis rendu coupable comme homme, comme chrétien et comme prêtre.

Quand je songe aux grâces de choix que j'ai reçues durant le cours de ma longue vie et au peu de bien que j'ai accompli, que dis-je, aux abus que j'ai faits de ces grâces, j'entre en des frayeurs qui me pénètrent jusqu'aux moëles, et je m'écrie avec le prophète Isaïe :

"*Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animae meae*" : Je repasserai devant vous toutes mes années dans l'amertume de mon âme pour pleurer mes péchés et implorer votre miséricorde.

Quand je regarde en arrière de moi, je ne vois que des bienfaits semés sur mon chemin : vous m'avez fait naître dans un pays catholique, le plus catholique peut-être du monde entier, d'un père et d'une mère qui vivaient comme des saints, et qui ne m'ont donné que des exemples de piété et de vertu. Appelé à l'état ecclésiastique après un cours d'étu-

des dans un collège où ma jeunesse a été préservée de bien des dangers, j'ai été formé à la vie sacerdotale par des maîtres spirituels d'une vertu et d'une expérience consommée. Que n'étiez-vous pas en droit d'attendre de moi, ô mon Dieu, après cette longue série de faveurs ! Quelle moisson ai-je à vous présenter ? Hélas ! bien peu de bon grain et ce grain est mêlé de beaucoup d'ivraie.

“Eruesco tanquam reus,
Culpa rubet vultus meus,
Suplicanti parce deus.”

Couvert de confusion, je me présente à vous comme le plus humble des suppliants. Et voilà ce qui me remplit de confiance, sachant que vous ne méprisez pas le cœur contrit et humilié. J'accepte la mort qui peut-être m'attend prochainement, en expiation de toutes les iniquités de ma vie. Je l'accepte avec crainte et tremblement, mais en même temps avec joie et amour, confiant dans les miséricordes divines et les mérites infinis du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ répandu pour moi.

A l'exemple d'un grand serviteur de Dieu, je choisis le jour du Vendredi Saint pour faire ces dispositions testamentaires. Il est particulièrement juste et consolant en ce jour, où mon Créateur et mon Sauveur Jésus-Christ a souffert la mort pour moi, que j'accepte religieusement la mienne ; que je lui rende avec joie mon âme qu'il a daigné tant de fois bénir, et que je fasse de grand cœur à l'avance le sacrifice de ma vie en expiation de mes péchés et en union avec le sacrifice de la croix. Non seulement il est juste, mais il est très doux de redire avec Notre-Seigneur sur le calvaire : “Pater, in manus tuas commendo spiritum meum”.

Je demande en grâce que les prières qu'on aura la charité de faire pour le repos de mon âme soient présentées à Dieu par les mains de la Très Sainte Vierge Marie, la Vierge Immaculée que j'ai tant de fois invoquée et qui m'a obtenu tant de faveurs spirituelles et temporelles, par celles du grand saint Joseph, de mon ange gardien, de mon saint patron et sainte Marie-Madeleine, la bien-aimée du Sauveur, la patronne de ce couvent du Bon-Pasteur, où j'espère rendre mon âme à Dieu et dormir en paix jusqu'au réveil de l'éternité. J'offre la première pelletée de terre qui tombera sur

mon cercueil en signe d'holocauste et de parfait anéantissement de moi-même devant la souveraine majesté de Dieu, l'Être éternel. Cette pieuse pensée m'a été suggérée par l'auteur "de la vie et des vertus chrétiennes", Mgr Gay. "Il a été révélé, dit-il, qu'une âme sainte qui s'était ainsi offerte d'avance en holocauste, fut délivrée du Purgatoire dès l'instant que la pelletée de terre tomba sur son cercueil". Puis-je obtenir la même délivrance par la miséricorde divine !

"Québec, couvent du Bon-Pasteur,

Le Vendredi Saint, 28 mars 1902."

H.-R. CASGRAIN, P^{TRE}. (1)

LES DISPARUS

TELESPHORE SAINT-PIERRE—Né à Lavaltrie le 10 juillet 1869, il débute comme typographe au Canada, puis édite divers journaux de langue française dans le Michigan. Revenu au Canada en 1889, il publie l'*Histoire des Canadiens-Français du Michigan*, et l'*Histoire du commerce canadien-français de Montréal*. Vers la même époque il s'identifie avec le mouvement ouvrier et fut deux fois secrétaire du Congrès des métiers et du travail.

M. Saint-Pierre mourut à Saint-Boniface, Manitoba, le 25 octobre 1912. Il était alors attaché à la rédaction de la *Free Press*.

CABRETTE

QUESTION

Porter les dépêches des gouverneurs à la Cour était sous le régime français un honneur et un privilège très recherchés. Le docteur Miles, dans son *Histoire du Canada*, dit que LeMoÿne d'Iberville, à l'âge de quatorze ans, fut chargé de porter les dépêches du gouverneur de la Barre à la Cour de France. N'y a-t-il pas là une erreur ?

G. A. G.

(1) Archives du séminaire de Québec.

UNE LETTRE INÉDITE DE OCTAVE CREMAZIE

Cher M. Têtu,

Quand je quittai le pays, ce fut un de mes regrets les plus amers de partir sans pouvoir vous rendre l'argent que vous m'aviez prêté. Je reçois aujourd'hui une lettre de mon frère Joseph, qui m'apprend qu'il s'occupe de vous remettre cette somme.

En acquittant pour moi cette dette sacrée, il m'enlève un poids énorme qui pesait sur mon âme.

Comment pourrais-je jamais vous témoigner la reconnaissance que je vous dois pour les services sans nombre que vous m'avez rendus ?

Pendant la lutte douloureuse et insensée que j'ai soutenue dans les dernières années de ma carrière commerciale, vous m'avez toujours tendu une main secourable.

Chaque semaine, je pourrais presque dire chaque jour, j'allais frapper à votre porte et je trouvais toujours votre bienveillance plus grande encore que mon importunité.

Cette protection qui me fut d'un si grand secours dans mes mauvais jours, vous voulez bien me la continuer en donnant l'appui de votre haute influence aux démarches que l'on fait en ce moment, pour me faire ouvrir les portes de la patrie.

Pour le passé et pour le présent, je vous remercie du plus profond de mon cœur. Me sera-t-il donné de pouvoir un jour vous témoigner personnellement toute ma gratitude ? Dieu seul le sait !

Quel que soit l'avenir que la Providence me réserve, soit que j'aie le bonheur de revoir le ciel du Canada, soit que je doive terminer ma vie si tourmentée dans l'inénarrable tristesse de l'exil, je garderai toujours le souvenir de tout le bien que vous m'avez fait et votre nom restera à jamais gravé dans mon âme, par le besoin de la reconnaissance.

Votre bien respectueux et dévoué,

OCTAVE CREMAZIE " (1)

(1) Cette lettre était écrite à M. Vital Têtu, respectable négociant de Québec.

REPOSE

Gilles Mesnard (XXIX, p. 323)—Un correspondant désire savoir ce qu'est devenu ce Gilles Mesnard dont il est question dans l'*Autobiographie* du Père P. Chaumonot où il apparaît comme ayant "une nombreuse classe d'enfants auxquels il apprend à lire et à écrire avec l'approbation de tout le pays."

La lettre circulaire envoyée aux maisons de l'Ordre après la mort du Père Chaumonot reprend ce même texte et le modifie en ces termes : "Il a eu vingt ans et plus une nombreuse classe d'enfants auxquels, jusqu'à sa maladie qui nous l'a enlevé, il a appris à lire et à écrire, etc."

Il est donc assez facile de faire la petite histoire de ce bon frère gris, pour employer cette appellation sous laquelle on désignait une certaine classe de serviteurs chez les Jésuites.

Gilles Mesnard était originaire de Braslou, près Richelieu, Haut-Poitou, (aujourd'hui département d'Indre et Loire). Venu au pays avec le régiment de Carignan en 1665, il fut envoyé en garnison au fort Richelieu et c'est là qu'il fit connaissance avec le Père Chaumonot. Le régiment ayant rempli sa mission, qui était de mater les Iroquois, fut licencié. Mesnard était libre. Ainsi que beaucoup d'autres, il demeura au pays et le recensement de 1667 nous le montre employé chez les PP. Jésuites de Québec comme serviteur. Il se donne alors trente ans.

"Entre ses différents emplois, écrivait le Père Chaumonot, il a une nombreuse classe..." et la circulaire précise : "pendant vingt ans et plus...et jusqu'à sa dernière maladie." Nous avons là la preuve qu'il fut employé de bonne heure à l'instruction des enfants. Les Jésuites avaient des écoles dans la plupart sinon dans toutes les missions dans le voisinage desquelles se trouvaient des colons, v.g. à Sillery, à Sainte-Foy, à Beauport, pour ne citer que celles-là. Quelques-uns de leurs domestiques y faisaient la classe quand ce n'était pas un frère donné et même un Père, à l'occasion. C'est ainsi que Gilles Mesnard était maître d'école à la mission de Beauport ou de Notre-Dame-des-Anges en 1674 comme nous l'apprend le notaire Vachon dans un acte du 4

janvier. Il n'est pas impossible qu'il ait rempli les mêmes fonctions ailleurs avant ou après cette date. Quoi qu'il en soit, il était à Québec en 1681 chez les PP. Jésuites ; il est inscrit au recensement comme frère donné et âgé de 41 ans. Pour être conséquent avec l'âge qu'il s'était donné en 1667, il aurait du dire 44 ans. Mais peu importe.

Le bon frère conserva son emploi d'instituteur jusqu'à sa dernière maladie ; c'est la circulaire du Supérieur qui nous l'assure. Se sentant gravement atteint, il se fit transporter à l'Hôtel-Dieu. C'est là qu'il mourut le 23 octobre 1690, âgé de 42 ans, affirme le registre des entrées à l'hôpital. On aura voulu dire 52 ans, sans doute, car autrement il n'aurait vieilli que d'un an depuis 1681 ! Qui le croira ?

AMEDEE GOSSELIN, P^{TRE}.

QUESTIONS

Est-il établi que c'est M. de Maisonneuve, par les influences qu'il avait à la Cour, qui obtint le rappel du gouverneur de Montmagny ? M. Faillon, je crois, insinue la chose dans son *Histoire de la colonie française au Canada*.

G. B.

M. Sulte a écrit :

“En 1804, lorsque Mgr Denault supprima la fête de Beauport, on sait le tapage qui en résulta. Une insurrection en règle eut lieu dans une partie de la paroisse. La justice s'en mêla. Ce fut toute une affaire.”

Quelle est cette fête de Beauport que Mgr Denault supprima en 1804 ?

A. F.

Je vois dans un numéro de l'*Abeille* que le 8 décembre 1677 les deux frères Laval entraient au séminaire de Québec pour y commencer leurs études. D'après une note de l'*Abeille* ces deux frères étaient les neveux du vénérable Mgr de Laval. Que devinrent-ils ? Sont-ils morts dans la Nouvelle-France ?

S. de Q.